LA VIE PRIVEE

—DE—

LA REINE D'ANGLETERRE

Les récentes fêtes du jubilé de la reine Victoria ont rappelé aux revues anglaises de bien intéressants souvenirs sur celle qui règne depuis tant d'années, souvenirs qu'a traduits il y a quelque temps M. Labadie.

A première vue, on serait tenté de croire que la reine Victoria a borné son ambition à assister avec une indifférente sérénité à un règne long et prospère. Dans le gouvernement intérieur du Royaume-Uni, la couronne a été réduite à une autorité à peu près nominale et n'a fait sentir son action que de loin en loin, avec une extrême réserve, sur la politique étrangère du cabinet britannique. Cependant cette souveraine, dont le rôle a été si restreint et si effacé en apparence, a exercé presque autant d'influence que Louis XIV lui-même sur les goûts et les mœurs de son temps et de son pays.

De même que le Grand Roi avait façonné à son image la société française du dix-septième siècle, la reine Victoria a fait subir aux femmes anglaises de l'ancienne cour de Saint-James une complète transformation. Grâce à l'ascendant moral que donne une couronne portée avec une correction irréprochable, la souveraine du Royaume-Uni, elle, a mené à bonne fin une tâche que le génie d'une Elisabeth ou d'une Catherine II eût été impuissant à réaliser. Les réformes les plus malaisées à entreprendre sont celles qui échappent à l'autorité des décrets et des ordonnances: il est parfois possible à un monarque, investi d'un pouvoir sans limites et soutenu par le prestige de la victoire, de bouleverser de fond en comble les lois d'un peuple, mais le caractère des femmes est une de ces institutions nationales qui ne tombent pas sous le contrôle de l'autocrate le plus absolu.

Une transformation qui semblait dépasser les limites de la puissance humaine s'est opérée de nos jours, en Angleterre, par la seule contagion de l'exemple communiqué de proche en proche pendant une longue suite d'années. Depuis que la reine Victoria est montée sur le trône, les femmes anglaises ont subi une complète métamorphose. Les petites misses sentimentales, et les jeunes ladies vaporeuses, frivoles, dominées par le goût du jeu et la recherche des distractions et des intrigues mondaines, ont fait place à une génération de femmes qui aiment les chiens, manifestent un goût immodéré pour les exercices en plein air et éprouvent un vif plaisir à présider des associations de philanthropie. Tel a été le miracle qui s'est accompli sous le sceptre constitutionnel et patriarcal de la reine de Grande-Bretagne et d'Irlande.

L'amour des chiens a été la grande pensée du règne. La sollicitude de Sa Majesté s'est étendue sur toutes les variétés de la race canine. Les épagneuls, les chiens de berger écossais, les terriers de petite et de moyenne taille, les chiens de Bologne ont successivement joui de la préférence royale.

La reine voyage volontiers sans ministres, mas elle ne se sépare jamais de son chien favori. «Dash», qui eut l'honneur d'être le premier à la saluer de ses aboiements joyeux lorsqu'elle rentra au Palais de Buckingham, après la cérémonie du sacre; «Looty», qui avait été sauvé comme par miracle du Palais d'Eté de l'empereur de la Chine; «Noble», qui, malgré sa gourmandise bien connue, était capable de tenir pendant une demi-heure de suite un gâteau entre les dents, en attendant la permission de s'en régaler; le fidèle «Sharp», le beau «Darnley II», l'intelligent «Marco», au regard presque humain, ont occupé une place importante dans le «Journal» où la souveraine a consigné les principaux événements de son règne et de sa vie. Des artistes en renom se sont disputé la gloire de peindre les portraits de ces animaux historiques, dont les antiquaires des siècles à venir découvriront un jour les mausolées et déchiffreront les épitaphes dans les fourrés du parc d'Osborne revenu à l'état de forêt, lorsque la civilisation se sera éloignée de la vieille Europe pour se transporter dans quelque autre partie du globe.

Les chevaux n'ont guère moins tenu de place que les chiens dans les affections de la souveraine.

«Mme Sarah Tooley raconte, dans la «Wooman at Home», qu'un jour la reine Victoria rencontra, sur une grande route de l'île de Wight, un maraîcher qui accablait de coups de fouet un joli petit poney blanc. Sa Majesté, qui conduisait elle-même sa voiture, s'arrêta aussitôt et demanda à ce sauvage s'il voulait lui vendre son cheval.

«Le marché fut conclu séance tenante et le poney, arraché à un maître barbare, fut envoyé à Bushey-Park. Il achève maintenant ses jours dans cette agréable et paisible retraite, où il vit en bonne intelligence avec «Jessie», qui fut, pendant vingt-cinq ans, la jument de selle de la reine, et «Picco», un tout petit cheval de Sardaigne, dont le caractère s'est quelque peu adouci sous l'influence de la vieillesse.

«La résistance acharnée que le poney sarde, offert par Victor Emmanuel, a opposée aux indiscrètes investigations du naturaliste Frank Buckland est restée célèbre dans les écuries de Windsor. «Picco» refusa nette de se soumettre à une formalité humiliante qui devait être appliquée, dans la suite, aux criminels de la plupart des pays du continent, et répondit par une série de ruades énergiques et réitérées aux tentaties de mensuration hippométriques qu'un professeur d'histoire naturelle avait la prétention de lui faire subir dans l'intérêt de la science.»

La reine n'a pas seulement aimé les chevaux et les chiens, sa sollicitude s'est étendue sur les agneaux. Touchée de compassion pour les innocentes victimes que les bouchers condamnent à une mort prématurée, Sa Majesté décida que la chair de l'agneau serait exclue de la liste des mets préparés dans les cuisines royales. Peut-être le moyen le plus efficace de mettre la plus inoffensive des races d'herbivores à l'abri du sort immérité qui lui est infligé par la barbarie des hommes, eût-il été de supprimer, du même coup, les deux cotelettes de mouton qui étaient inscrites chaque matin en tête du menu du déjeuner de la reine; mais on sait que les protecteurs les plus ardents des animaux ne se piquent pas toujours d'une logique à toute épreuve. D'ailleurs, en essayant de priver les estomacs britanniques de leur aliment favori, non seulement la souveraine se serait condamnée d'avance à un échec qui eût compromis le prestige de la royauté, mais encore, elle aurait probablement fait éclater une révolution. Les Anglais se résigneraient peut-être à laisser supprimer la Chambre des lords, la Chambre des communes, «l'habeas corpus» et les privilèges consacrés par la Grande Charte, mais ils prendraient à coup sûr les armes si l'on essayait de les dépouiller du droit imprescriptible de se nourrir de gigots saignants.

La généreuse intervention de la reine en faveur des petits agneaux provoqua de si violentes protestations de la part des bouchers et des propriétaires de troupeaux de brebis, que les inoffensifs protégés de la Couronne ne tardèrent pas à reprendre leur chemin de l'abattoir.

La sollicitude royale s'exerça en faveur des animaux que la cruauté des savants soumettait à d'effroyables tortures, sous prétexte de faire des expériences dont le genre humain devait tirer profit. Dans une lettre adressée, en 1872, à lord Horrowby, la reine a été la première à demander que l'emploi des anesthésiques fût rendu obligatoire pour atténuer les horreurs de la vivisection. Cette fois, aucun intérêt matériel n'était menacé, et les sentiments d'humanité qui germent au fond des cœurs britanniques purent se donner gratuitement libre carrière. Malgré les efforts des hommes de science qui avaient transformé leurs laboratoires en ateliers de supplices perfectionnés, le vœu personnel de la reine fut, au bout de quelques années de controverses, sanctionné par le Parlemen

Une sollicitude exagérée à l'égard des animaux n'a son excuse qu'à la condition d'être une garantie de mansuétude à l'égard des hommes. Les sentiments d'humanité raffinée que la reine Victoria a mis à la mode dans toutes les classes de la société britannique n'ont pas peu contribué à faire naître le mouvement d'opinion qui devait aboutir à la suppression complète et définitive du duel sur toute l'étendue du territoire de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

«Je suis récemment allé à Wimbledon Common, dit le collaborateur de la «Woman at Home», afin de visiter la place où avait eu lieu le dernier duel qui ait ensanglanté le sol de l'Angleterre. Un vieillard, qui avait assisté à la rencontre, m'en raconta tous les détails avec une volubilité intarissable accompagnée des gestes les plus expressifs.

«Je n'oublierai jamais, s'écria-t-il en arrivant à la fin de son récit, le sentiment que j'éprouvai en voyant un des deux adversaires étendu mort, la face retournée contre les sol, tandis que lord Cardignan, qui venait de tuer cet homme d'un coup de pistolet, s'éloignait en toute hâte, accompagné de ses deux témoins!

«Heureusement, ajouta-t-il, la reine a mis bon ordre à tout cela; il faut convenir qu'elle a fait du bien pendant son règne!»

Si la reine Victoria n'a manifesté qu'un médiocre intérêt pour l'escrime ou le tir au pistolet, qu'elle a dépouillé du plus clair de leur utilité pratique, en revanche, elle a favorisé de tout son pouvoir les autres exercices du corps. C'est grâce à son influence que les Anglais sont devenus un peuple d'Athlètes. Les hommes, n'ayant plus le droit de se battre en duel, ont élevé la boxe à la hauteur d'une institution nationale, tandis que les femmes se faisaient un point d'honneur de s'élancer sur les traces d'une reine qui suivait à cheval les chasses à courre, et restait neuf heures en selle sans manifester le moindre signe de fatigue. Intrépide amazone pendant sa jeunesse, la souveraine du Royaume-Uni a plus tard entrepris de longues courses à pied, et c'est elle qui a mis à la mode la manie d'escalader les montagnes.

On ne se doute pas, en général, de l'influence indirecte, mais très efficace, que la reine d'Angleterre a exercée sur la diffusion de la bicyclette.

«Un jour, dit Mme Sarah Tooley, Sa Maiesté rencontra, sur la route de Newport, dans l'île de Wight, une dame montée sur un tricycle. Ce genre d'exercice lui paru si intéressant qu'elle fit acheter deux de ces machines et invita les jeunes femmes de son entourage à faire, dans les allées du parc d'Osborne, l'expérience du nouveau mode de locomotion.»

Bien que du tricycle à la bicyclette la pente soit glissante, la reine mit, au début, quelque mauvaise grâce à reconnaître qu'en accordant sa haute protection au premier de ces appareils, elle avait frayé la route au second. Pourtant, le désir de favoriser les exercices du corps finit par l'emporter sur la répugnance qu'inspirait à une souveraine déjà sexagénaire la révolution inévitable que le nouveau système d'équitation à deux roues allait introduire dans le costume des femmes, et les jeunes princesses de la famille royale furent autorisées à s'exercer dans l'art de ramasser des pelles sur les grands chemins.

Le jour où une des filles du prince de Galles fit, dans une des rues les plus fréquentées de Londres, une chute qui eut un retentissement européen, la bicyclette eut définitivement gain de cause dans toutes les classes de la société britannique.

Aucune douairière de l'aristocratie anglaise n'oserait, même en matière de bicyclette, se montrer plus sévère que la reine. C'est elle seule qui donne le ton. Si les mœurs frivoles de l'ancienne cour de Saint-James sont devenues sérieuses et presque austères, si les vertus domestiques ont été remises en honneur, si les deuils de famille sont religieusement observés si les grandes dames de l'aristocratie britanniques n'ont plus mis leur amour-propre à tenir un salon à la mode et ont préféré se faire nommer présidentes de sociétés de charité ou de philanthropie cette révolution si complète que le régime le plus despotique n'aurait pu accomplir, a été l'œuvre personnelle de la souveraine qui depuis soixante ans, fait sentir chaque jour son influence sur les idées, les habitudes et les usages de la société anglaise.

La reine abandonne à ses ministres le soin de diriger à leur guise les affaires de l'État, mais elle s'est réservé le droit de statuer elle-même sur les admission à la cour. Il n'existe pas en Europe de souveraine plus intraitable sur les quesitons d'étiquette. Les dames qui ont l'honneur d'être présentées pour la première fois à Sa Majesté doivent, sans distinction d'âge ni de rang, porter un corsage décolleté, des manches courtes et des plumes plantées toutes droites derrière la tête. Sur ce dernier point, la reine n'admet pas de compromis. Une dame, dont la beauté était célèbre dans les salons les plus aristocratiques de Londres, ayant obtenu la faveur d'être reçue à la Cour, commit l'imprudence de disposer avec une élégante et gracieuse coqueterie les plumes enfoncées dans son épaisse chevelure. Elle fut arrêtée net au passage par le chambellan de service qui lui enjoignit de modifier, séance tenante, sa coiffures suivant les prescriptions du règlement, sous peine d'être expulsée sans plus de cérémonie.

Cette prédilection pour un genre de coiffure qui remonte au règne de George IV et de Guillaume IV peut, à bon droit, nous surprendre; mais quand, au lieu de statuer sur des questions de modes vénérables par leur antiquité, et conservées avec un soin jaloux comme des institutions d'État, la reine rend une de ces sentences dont pourra dépendre l'avenir d'une femme, elle retrouve ses sentiments de justice et d'humanité.

Autrefois, il était de règle qu'une femme divorcée ne pouvait, dans aucun cas, être admise à la cour d'Angleterre. La reine a été d'avis qu'il était injuste de faire subir à une épouse à l'abri de tout reproche les conséquences des fautes de son mari. Le Conseil des ministres a été saisi de la question, et Sa Majesté a revendiqué le droit de statuer seule sur les demandes d'admission à la Cour qui seraient présentées par des femmes divorcées. C'est un véritable procès que la reine tranche elle-même en dernier ressort, après un rapport en règle et un examen approfondi des pièces, sans être obligée de consulter le lord chancelier.

De toutes les anciennes prérogatives de la couronne c'est, aujourd'hui, la seule que la souveraine exerce de sa propre autorité, sans le contreseing d'un ministre responsable davant le Parlement.

Prison fin-de-siècle.

Cette prison est la maison de correction de l'Etat du Massachusetts, (Etats-Unis), dans laquelle les détenus sont soumis à un régime et traités d'une manière qui ne manque pas d'originalité.

Deux fois par semaine, des professeurs de l'Université de Boston viennent faire aux jeunes prisonniers des conférences sur différents sujets de science ou de littérature. Il y a également des classes d'économie politique, du musique et d'architecture.

Quand les cours sont finis, les détenus peuvent se rendre au gymnase ou à la salle d'escrime. Il leur est loisible aussi d'emprunter à la bibliothèque tous les livres, romans ou autres, qu'ils désirent lire en dehors des heures de travail. Un journal illustré hebdomadaire, rédigé par des prisonniers mêmes de la prison, est envoyé à un millier d'abonnés, la plupart anciens pensionnaires de la maison de correction.

Des secours d'agronomie pratique sont faits, dans une propriété de cinquante hectares attenante au "Reformatory", et plus de sept cents convicts se livrent aux travaux d'agriculture, sous l'œil de leurs gardiens.

La liberté la plus entière règne,—sauf celle de s'en aller.

LA JEUNE FILLE AUX MUGUETS.

A VERENA.

Et fugit ad salices

Dors, vous rêvez!.... En ce doux songe,
Tout scinti lait d'azur et d'or:
Car l'aile rose du mensonge
Aime à bercer vierge qui dor.

C'était, vous semblait-il, vers l'heure
Où des séphirs l'essaim joyeux
Sourit à l'aurore qui pleure
Et, d'un baiser, sèche ses yeux.

L'air frissonnait d'un bruit de harpe....
Dans les saules, sur les roseaux,
Mille opales brillaient l'écharpe
Dont la source voile ses eaux:

De muguets l'herbe était fleurie,
L'oiseau chantait sous le buisson,
Et vous alliez par la prairie
Lui renvoyant votre chanson.

Ah! comme aux clairières prochaines,
Faunes, Sylvains,—rien qu'à vous voir,—
Eussent voulu tresser vos chaînes....
Eux les captifs sans le savoir!

Comme embusqués sous chaque branche,
A travers bois guettant vos pas,
Ils la suivaient, la robe blanche,
Qui glisse et ne s'attarde pas.

Mais le collier de la reine,
Joyau fragile du matin
Egrenait sa perle irisée
Sous votre main de satin;

Et vous alliez l'âme marrie,
Cet le muguet, en voltigeant,
Fuyait, fuyait par la prairie,
Matin sylphe aux grelots d'argent.

—"Dans ma chambrette, ô fleur gentille,
Tout prêt un coffret de santal,
Dans ma chambre de jeune fille
Viens te baigner au pur cristal.

"Viens,—disiez-vous, pâle compagne,
Viens, quand je ne puis commencer,
Embaumer les châteaux d'Espagne
Qui flottent sur mon oreiller!

"Pour toi, clochette, nul mystère;
Dans le silence au bord du nid,
Je te conterai, sans rien taire,
Ce qu'entend seul mon Christ bénit.

"Ce qu'ignore la marguerite,
Toi, s'il te plaît, tu le sauras;
Viens, cœur blanche, ma favorite;
Ecris en cœur, tu l'ouvriras!"

Mais elle a fui la pâle tige,
Sourde à l'appel, froide aux aveux,—
Fo'le, qui leur de vous voltige,
Pouvant mourir dans vos cheveux!

Là le dépit a clos le rêve.....
Et vous, tandis qu'il s'éborait,
Vous croyiez voir, fille d'Eve,
Les fleurs hanter votre chevet;

Et dans la couche fraîche et pure
Où flottait encor le sommeil,
Vos doigts errants se la guipure,
Se jouaient au rayon vermeil!

.....

.....

Ah! qui de nous n'a fait dans l'ombre
Un de ces songes éveillés
Mous emportant de la nuit sombre,
Vers des matins ensoleillés!

Ce muguet frêle objet d'envie,
Plus prompt, hélas! que le désir,
Sur l'âpre sentier de la vie,
Qui n'a rêvé de le saisir!

C'est, pour le soldat, la bataille,
Avec les clairons et l'éclair,
Et le sabre sanglant qui taille,
Et le rouge obus qui fend l'air;

Pour l'ardent tribun, c'est la foule,
Docile ou rebelle à sa voix,
Flot profond qui noie en sa houle,
S'il n'élève jusqu'au pavois;

C'est le laurier pour le poète,
C'est la muse au pied de l'autel,
Lui montrant le ciel, sa conquête,
Et lui disant: "Sois immortel!"

Pour qui, nourri d'un lait plus tendre,
Préfère aux éclats du vainqueur
Le divin bruit que fait entendre
Un cœur battant auprès d'un cœur:

C'est le chalet, sur l'humble pente,
A l'abri de l'orgueil des monts,
Dans ces prés où l'eau qui serpente
Semble dire au zéphir: "Aimons!"

C'est la promenade aux dentelles
Le long des torrents argentés,
Quand l'âme soulevant ces voiles
Cherche une autre âme à ses côtés.

Mais, en vain, dans l'effort sans trêve,
Amant, barde, orateur, guerrier,
Poursuivent, comme en votre rêve,
Leur brin de myrte ou de laurier!....

Ils ont lutté contre la brise,
Ils ont bravé neige et soleil;
Puis la tige cendale de brise;
La mort est là.... c'est le réveil!

STÉPHEN LIEGEARD.

Nos certificats ne sont ni exagérés ni fantaisistes, mais bien, des faits vrais, attestant les cures merveilleuses de la Salsaparille d'Ayer.

LETTRES INEDITES

—DE—

Lamennais à Montalembert.

La passionnante et quelque peu énigmatique figure de Lamennais, trop oubliée pendant le dernier quart de siècle, est tout récemment redevenue actuelle, intelligible et en quelque sorte vivante. On peut distinguer trois phases dans l'histoire de sa pensée, la phase purement théocratique à la Joseph de Maistre, la phase chrétienne et démocratique, et enfin la phase purement républicaine. La seconde de ces périodes, celle de la publication de son fameux journal l'*Avenir*, est aujourd'hui singulièrement éclairée pour nous par la récente évolution catholique. La devise: "Dieu et la liberté!" le conseil adressé à l'Eglise de séparer sa cause de celle des rois et reconnaître la souveraineté du peuple, toutes ces nouveautés qui firent scandale vers 1830 ne nous étonnent plus. M. Forgues, qui publie aujourd'hui dans la *Revue de Paris* une sorte de lettres de l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, parait autorisé à émettre l'hypothèse que—pour le fond des doctrines et sous réserve des formes théologiques—l'auteur de l'encyclique *De conditionæ opificum* eût hésité à condamner Lamennais.

Ces lettres sont toutes adressées à Montalembert, qui fut pendant cette période du "catholicisme libéral" le disciple préféré et l'*alter ego* du prêtre malouin. Ce sont des lettres véritables, et qui n'ont pas été écrites en vue des publications posthumes. On n'y trouve guère de "morceaux", mais quantité de renseignements ou d'aperçus sur les dispositions mentales de l'illustre épistolier.

L'Avenir vient de succomber sous la "persécution des évêques". Lamennais est lui-même d'avis de céder à l'orage et d'arrêter la publication (1831); mais ce coup l'affecta profondément. On sait qu'il alla à Rome pour présenter sa défense. Il eut d'abord quelques illusions. De Frascati il écrit: "...Notre position ici va s'améliorant chaque jour et finira par un triomphe complet..." Trois mois après Rome fulminait la condamnation—à laquelle il se soumit d'abord.

Point de lettre, dans la *Revue de Paris*, où il soit directement parlé de cet événement. La première chronologiquement de celles qui nous sont données concerne Lacordaire. Celui-ci avait collaboré à l'*Avenir*; fut-ce la condamnation qui l'effraya? Toujours est-il qu'il se sépara de Lamennais avant la fin de l'année fatale. M. Forgues publie sa lettre de congé qui est curieuse:

La Chenaie, 11 déc. 1832.

Je quitterai la Chenaie ce soir. Je la quitte par un motif d'honneur, ayant la conviction que désormais ma vie vous serait inutile, à cause de la différence de nos pensées sur l'Eglise et sur la société, différence qui n'a fait que s'accroître tous les jours, malgré mes efforts sincères pour suivre le développement de vos opinions. Je crois que, durant ma vie et bien au delà, la République ne pourra s'établir ni en France ni en aucun autre lieu de l'Europe, et je ne pourrais prendre part à un système qui aurait pour base une persuasion contraire. Sans renoncer à mes idées libérales, je comprends et je crois que l'Eglise a eu de très sages raisons, dans la profonde corruption des partis, pour refuser d'aller aussi vite que nous l'aurions voulu. Je respecte tou à la fois ses pensées et les mien nes.

Jamais vous ne saurez qu dans le ciel combien j'ai souffer depuis un an par la seule crai te de vous causer de la peine; n'ai regardé que vous dans to tes mes hésitations, mes pe plexités, mes retours, et quelqu dure que puisse être un jour mo mon existence, aucun chagrin d cœur n'égalera jamais ceux qu j'ai ressentis dans cette occasion Je vous laisse aujourd'hui tra quille du côté de l'Eglise, plu élevé dans l'opinion que vous n l'avez jamais été, si au-dessus d vos ennemis qu'ils ne sont plu rien; c'est le meilleur momen que je puisse choisir pour vou faire un chagrin qui, croyez mo vous en épargne de bien plu grands.

HENRI LACORDAIRE.

Lacordaire avait vécu, en e fet, pendant quelque temps à l Chenaie (près de Dinan), che Lamennais, qui aimait peuple de disciples sa solitude armor caine. Le départ de Lacordai l'irrita vivement, il envoya Montalembert la lettre qu'o vient de lire, en l'accompagn des commentaires suivants:

La Chenaie, 12 déc. 1832.

Hier, après dîner, au ret de notre promenade habituel je trouvai sur ma table la lett dont je t'envoie copie. Puis celui qui l'a écrite trouver en un peu de repos, quelque rom à l'inquiétude de son esprit de son caractère! Je le désire toute mon âme. De discus et de "développements de sy mes" il n'y a pas eu l'ombre cela; mais trois ou quatre des oppositions de sentiment des points particuliers, comme Rome, et toujours amenées la même cause, par je ne quel penchant invincible à lippiser. Du reste, chose d'extraordinaire et de nible par le défaut absolu confiance et de sympathie; à part, sans communication cune de pensées avec qui que soit, rien de commun que la ble. Je sentais bien que cela pouvait durer....

Il revient ensuite sur cette faire avec insistance, répète "les dissidences sur les doctr ne sont qu'un prétexte mal si, car nous n'avons jamais pa de doctrines", que "les vrais tifs de la séparation désormais ne sont ceux qu'il allègue et qu'il y a là un mystère...." Tout le re est probablement que Lam nais, malgré sa soumission vait bien inquiéter un clerc soucieux de n'être entraîné à se séparer de Les dernières années de Lam nais n'ont pas donné tort à l'o todoxie précautionneuse de l cordaire. Ce dernier n'en eut moins à subir quelques amers de son ancien Exemple: "Je ne crois pas Lacordaire ait jamais eu ni nion ni idées d'aucune sorte.. Il a fait parmi nous l'office d' vocat. A présent il plaide autre cause, voilà tout. Ce crains pour lui, c'est qu'il n'y tout autre chose que des nions dans son affaire...."

Aussi bien Lamennais a rellement la dent dure et ne nage personne. Sur son to en Chateaubriand: "Sa nière brochure, dit-il (il s'a du Mémoire sur la captivité la duchesse de Berry), m'a pa quelque chose d'étonnant le langage. Il faut être bien de ses lecteurs pour se permett d'écrire de cette façon-là. mélange de Ronsard avec la gue et les formes de style notre époque et l'espèce de cherche et d'affectation propre Chateaubriand forme le plus

---

Ne tremblez pas de la sorte. Vous n'avez rien à craindre ici. Vous aurez aperçu quelque chose qui vous a effrayé, comme cela arrive souvent la nuit. Ce n'est rien. Allons, mabik! calmez-vous.

Tremor faisait des efforts pour parler.

—Naïk Dû! articulait-il; et très difficilement il prononça:

—C'est vous qu'il veut voir.

—Qui veut me voir?

A travers le tremblement de l'enfant d'autres paroles sortirent, haletées.

—Il vous fait sommation d'aller le trouver à Pen-ar-Loch, et si vous ne vous y rendez pas, c'est lui qui va venir.

Il se souleva sur ses bras et aperçut en face de lui le regard de Mamm'Goz:

—Tenez!.... tenez!.... cria-t-il. Mamm'Goz le voit! elle l'appelle! Miséricorde!

Et maintenant il poussait des cris et se reprenait à trembler comme une feuille. Naïk quitta le lit, le front soucieux. Autour de la maison la tempête ne hurlait plus maintenant. Les souffles furieux rôdaient, rasant les murs, comme une troupe féroce cherchant une entrée. Des poussées ébranlaient la porte et la fenêtre.

—Ecoutez! dit Yanow.

On entendait un râle formidable, tel qu'on eût dit que la rafale reprenait haleine et aspirait pour ses hurlements. Puis il se fit une minute de silence tragique, pendant laquelle il sembla à Yanow que d'étranges lueurs passaient au fond de la maison.... Tout d'un coup la tempête revint d'un bond furieux. Un choc terrible heurta la porte et l'ouvrit. La chandelle s'éteignit, et l'obscurité se fit, pleine d'épouvante.

Yanow et Naïk reculèrent vers l'âtre, glacés de frayeur, les yeux fixés sur l'entrée.

Et ils virent apparaître, solennelle et lente une figure blafarde, drapée de noir, d'une enveloppe sans forme, d'un fragment plus opaque que la nuit du dehors.

—Gwyon Donwal! hurla Naïk Dû....Madame Marie-des-Lochs, assistez-nous!

Mamm'Goz s'était retournée sur son fauteuil. Son regard se posa sur l'apparition, et elle sentit monter à sa gorge un cri de douleur déchirant, pendant que ses mains se croisaient en un geste de suprême prière. Mais la clameur se fondit en un murmure de souffrance accablée:

—Alas, powrik! Alas!

.... Comme la pauvre âme était triste!.... Madame Mariel ses chers yeux bleus, très brillants et très doux, étaient devenus couleur d'eau, semblables à deux sources de larmes intarissables. Une expression d'atroce tourment crispait sa bouche autrefois fleurie du rire des zôns et de la joie des pensées de son cœur. Son front blême et ses traits cireux étaient douloureuses à faire pleurer. Sous la lueur pâle et froide comme la glace d'hiver, qui éclairait sa face, on la distinguait aussi clairement que celle d'un vivant en plein jour; et Naïk Dû pouvait y lire l'horreur de son crime et y sonder les affres de l'autre monde.

Elle frissonnait, accrochée au bras de son mari. Pour se prémunir contre les atteintes du revenant, elle se couvrait de signes de croix protecteurs. Son esprit cherchait des prières et des invocations. Mais les secours d'en haut l'abandonnaient, et ses lèvres s'agitaient en un bégaiement inutile. Un vertige d'effroi la saisissait à l'approche de l'expiation qu'elle sentait inéluctable comme la volonté de Dieu et plus torturante que la mort.

De voir cette détresse, un sourire venait aux lèvres de Mamm'Goz, un sourire navré. Elle porta son regard sur Gwyon, et son œil s'attendrissait à faire croire que sa douleur s'apaisât et qu'il y eût un mystère entre le revenant et elle. Or, voici que la bouche de Gwyon s'ouvrait pour parler, et sans doute pour prononcer la sentence expiatoire. Mais ce n'est pas un langage humain qui en sortit. On entendit une voix pareille aux dolentes haleines du soir, à celles qui rôdent l'hiver autour des loches et y promènent les lugubres sanglots de la terre en deuil. Et pourtant chacun put comprendre ce qu'elle dit.

—La malédiction de Dieu s'abat sur les maisons où l'on oublie les morts. Vous pouvez chanter et rire pendant que la tempête flagelle les âmes errantes et que leur peine leur arrache plus de sanglots et plus de larmes qu'il n'y en a dans la plainte du vent et les averses du ciel. Le châtiment vous trouvera quelque jour. Il vous apparaîtra au détour du chemin, inéluctable et sinistre. Et alors il sera trop tard. Vous irez dans la vie comme les revenants orphelins que vous avez laissés dans la détresse, et vous n'y récolterez plus que l'angoisse et l'épouvante.

Le souffle se tut.... La nuit l'écoutait, la tempête se taisait pour l'écouter; et les lueurs vertes, qui avaient passé au fond de la maison, s'arrêtaient maintenant, pareilles à des flammes mortes qui brilleraient sans jeter de reflets.

Une main décharnée sortit de l'ombre qui enveloppait Gwyon, et le revenant s'avança le bras tendu vers Naïk Dû:

—Naïk Dû, par cupidité et par esprit de vengeance, vous m'avez ôté la vie terrestre avant que mon heure fût venue; et vous avez attenté à mon âme en me faisant périr avant que j'eusse reçu la bénédiction de ma mère, sans laquelle il n'est pas bon de se présenter dans l'autre monde....

—Mon frère supplia Yanow, aie pitié de nous, ne nous fait pas de mal.

—Je ne vous apporte pas le châtiment, je viens vous l'annoncer. La moindre des peines qui puisse vous frapper proviendra de vos créatures, car ce sont elles qui savent le mieux déchirer le cœur de ceux qui leur ont donné la vie. Et parce que vous n'avez pas racheté mon âme, voici les malédictions qui vont s'abattre sur vous et les vôtres:

Sa main s'était levée; sa face avait une expression de colère calme et terrible. Sous son geste et le pouvoir surnaturel qu'il exprimait, Yanow et Naïk tombèrent à genoux, côte à côte les moëlles parcourues d'ondes glacées. La parole de Dieu allait s'appesantir sur eux, lourde et terrible comme celle qui détruit les villes et les maisons criminelles. Et dans l'attente de l'effroyable expiation, alors que Naïk Dû gisait misérablement à son côté, Yanow s'efforça encore d'attendrir son frère.

—Gwyon, mon frère Gwyon, nous ferons dire des messes à l'église de Loch-Konnan pour le salut de ton âme et nous ferons brûler des cierges dans la chapelle de Mme Marie-des-Lochs.... Gwyon, s'il faut que nous soyons punis, épargne au moins le pauvre innocent qui dort là, dans son berceau.

—Ecoutez!....

Et voici que, comme la foudre, la sentence allait tomber sur eux, irréparablement....

Mamm'Goz alors se leva. Au bord de l'âtre, le dos tourné au feu qui brûlait encore dans la cheminée, toute droite, autoritaire et solennelle, elle regarda Gwyon.

—A genoux, mon fils! ordonna-t-elle d'une voix haute.

Les yeux du revenant se levèrent sur elle.

—Je suis ici par l'ordre de Dieu! murmura Gwyon.

—Je suis ta mère par son ordre plus ancien et pour l'éternité. Avant de faire agenouiller les autres devant lui, il convient que mon fils vienne à moi, fût-il un maudit et n'eût-il plus de piétié au cœur.

—Ma mère, je ne suis pas un maudit et Dieu n'a pas permis que la piété m'abandonnât.

—Approche donc pour entendre ce que j'ai à te dire!

Entre les deux misérables, prosternés dans leur terreur, le revenant s'avança vers l'âtre, sous le regard tendre de Mamm'Goz. Il sentit sur lui les paroles de sa mère, prononcées dans une longue plainte sanglotante:

—Du fond de mon cœur navré d'avoir perdu le fils qui était la joie de ma vie, je te dis, moi, ta mère, que notre maison ne doit pas [illegible], en expiation [illegible] pour lesquel il y a ré[illegible] au ciel. Das ma tristesse, je n'ai pas maudit celle qui t'a fait périr; je ne l'ai pas maudite, même quand je t'ai vu enfin ici, pauvre âme! parce que le poids de la malédiction retomberait sur le souvenir des ancêtres et qu'il faut laisser aux créatures la ressource du repentir. Que le seigneur Dieu soit béni de t'avoir permis de venir toucher le cœur de Naïk Dû. Je veux qu'elle fasse pénitence.

"Demain matin, elle partira en pèlérinage à Sainte-Anne d'Auray, pieds nus et un [illegible] sous le bras, et il ne lui sera pas permis de s'arrêter sur la route. Elle demandera ta délivrance à la bienheureuse Sainte-Anne; elle se confessera et communiera pour obtenir le pardon de ses péchés. Au retour, elle fera dresser une croix de pierre au bord du loch et elle fondera des services à l'église de Loch-Konnan pour que des prières soient toujours vers le ciel à son intention."

Devant la face de Mamm'Goz ruisselante de larmes, Gwyon s'agenouilla, anxieux et attendri.

—....Et comme je veux que mon fils Gwyon chante dans l'éternité les bardits de Dieu, contemple la Vierge bénie assise sa couronne de douze étoiles qu'au pied de leur trône, il se souvienne pur comme l'aubépine blanche glorieux comme le lis, parmi les parents et les gens de ce pays-ci....

De sa pauvre main